

PLAN D'ACCÈS - NETCHA



ITINÉRAIRE : prendre la RP3 en direction de Yaté. Puis la RM12 en direction des Chutes de la Madeleine. Prévoir 1 h 15 en voiture depuis Nouméa.

ENTRÉE LIBRE : possibilité de camping à proximité Camping de Netcha - Tél. 47 94 80

NUMÉROS D'URGENCE : 112
18 Pompiers / 17 Police secours / 15 Samu

Renseignements : Direction de la Jeunesse et des Sports de la province Sud - Tél. 20 48 50.
Directions de la province Sud : DJS, DEPS, DDR, DEM et DPA

RENSEIGNEMENTS
province-sud.nc



SITES REMARQUABLES PISTES 4 - 6

LA PLAINE DES LACS UN MONDE BIEN ÉTRANGE

La Plaine des Lacs est une vaste zone humide formée d'un ensemble de dépressions dans le plateau cuirassé, formant des lacs (Lac en Huit et Grand Lac) séparés par de grandes surfaces marécageuses. Le plateau est couvert d'une végétation de maquis où domine le bois de fer de montagne (*Gymnostoma deplancheanum*).

Quelques chênes gommés (*Arillastrum gummiferum*) ainsi que des kaoris de montagne (*Agathis ovata*) survivent çà et là.

Elle abrite plusieurs plantes remarquables, toutes endémiques : *Nothofagus* spp., *Xanthostemon aurantiacum*, *Gymnostoma deplancheanum*, *Dacrydium araucarioides*.

Elle accueille également un petit conifère (*Neocalitropsis pancheri*) endémique dont le bois impudrécible contient beaucoup d'huile essentielle.

Autrefois, il était utilisé pour la fixation du parfum. Son exploitation abusive a mis sa survie en danger. Il est interdit de le couper depuis un arrêté de 1942.

Mais la faune compte également un taux d'endémisme élevé avec :

- 2 genres de gastéropodes,
- 5 espèces de crustacés décapodes,
- ou encore le copépode *Bockella spinogibba* et le poisson *Galaxias neocaledonicus*.



PISTE 7 UN PEU D'HISTOIRE

Le chrome est, après le nickel, le minéral le plus exploité en Nouvelle-Calédonie.

Il se présente sous plusieurs formes : dans la roche (mine Anna-Madeleine), disséminé dans la dunite (mine Georges-Pile) et dans les latérites alluviales (mine Alice-Louise). Son exploitation débute vers 1880. Les gisements les plus importants sont situés au nord de l'île (Tiébaghi : 80 % de chrome calédonien) et dans les massifs du Grand Sud.

La mine Anna-Madeleine
Découverte par Charles Metzdorf, le gisement est exploité de 1907 à 1908, puis de 1923 à 1927 par la société Le Chrome, qui extrait 16 000 tonnes de minerai brut. La mine est à nouveau ouverte en 1943 par Henri Lafleur, qui installe une laverie sur la rivière du Carénage, au sud du col de «La Capture».

La mine de la Tchaux
Elle est située à environ 2 km à l'Ouest du col de «La Capture». D'importants vestiges, comme le ballast et quelques traverses, sont encore visibles sur certains tronçons du GRNC1 et des pistes VTT.



LES BOUCLES DE NETCHA

province-sud.nc
webtv.province-sud.nc

LES PISTES

Que vous soyez débutant ou vétériste confirmé, avide de sensations fortes ou simplement en quête d'une balade en famille et en pleine nature, il y a forcément un circuit adapté à vos attentes aux Boucles de Netcha !

■ TRÈS FACILE ■ FACILE À MOYEN ■ DIFFICILE
■ TRÈS DIFFICILE ■ LIAISON ENTRE PISTES
* Temps de parcours moyen.

1 Piste du Creek 3,4 km / 0h30* 	2 Piste des Pins 4,9 km / 0h45* 	3 Piste du Creek Pernod 13,7 km / 1h45* 	4 Piste panoramique 17,6 km / 2h30*
5 Piste de la Rivière des Lacs 29,1 km / 3h45* 	6 Piste du Grand Lac 21,2 km / 2h15* 	7 Piste de la Rivière du Carénage 12,4 km / 2h* 	N Piste de Liaison Nord 3,8 km et 3,5 km
8 Piste du Kaori de montagne 9,4 km / 1h15* 	9 Piste de la Plaine des Lacs 32,7 km / 3h20* 	S Piste de Liaison Sud 2,5 km 	



LES BOUCLES DE NETCHA
PROVINCE SUD
SITE SPORT NATURE

OUVERTURE DES PISTES EN TEMPS RÉEL
province-sud.nc/boucles-tina

Règlement d'utilisation des Boucles de NETCHA - VTT

La province Sud met ce site à votre disposition. Il est réservé aux vélos, VTT et VTTAE.

Le règlement d'utilisation des parcours et des modules VTT :

LE CODE DU VÉTÉRISTE

- Avant votre départ (prévoyez un ravitaillement en eau et en vivres, consultez l'état de votre VTT et prévoyez des accessoires de réparation. Si vous partez seul, informez votre entourage de votre itinéraire.
- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre véhicule.
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le pilotage est prioritaire.
- Faites attention aux engins de roulage, de mine et forestiers.
- Référez les balisages.
- Respectez les propriétés privées, les zones forestières et les réserves naturelles : la cueillette sauvage de fleurs, fruits et plantes est interdite. Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages.
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement.
- Soyez bien assuré : pensez au Pass'Loisir ou Pass'Sport Nature FFC.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ PARTICULIÈRES

- Pour une meilleure adhérence sur les terres du Grand Sud, pensez à réduire la pression des pneus.
- Ne pas franchir les gués et les zones marécageuses en cas de fort courant ou de hauteur d'eau trop importante.
- En cas de franchissement des gués, portez votre vélo sur votre épaule côté aval du courant.

BALISAGE DES CIRCUITS

LE CODE DU VÉTÉRISTE

- GR-NC1
- GR-NC1 SENTIER DE GRANDE RANDONNÉE PÉDESTRE

PARKING	TOILETTES PUBLIQUES
POINT D'INFORMATION	AIRE DE CAMPING
POSTE D'APPEL	AIRE DE PIQUE-NIQUE
RÉSERVE TERRESTRE	REFUGE GR
ZONE DE REVÉGÉTALISATION	POINT DE VUE
SITE DU PATRIMOINE	NETTOYAGE VÉLO
SITE NATUREL	RÉPARATION VÉLO
CREEK / TROU D'EAU	LOCATION VÉLO
CASCADE	LOCATION CANOE
ZONE DE BAINNADE	
DOUCHE PUBLIQUE	

La direction de la Jeunesse et des Sports de la province Sud réalise un travail de développement, d'aménagement, d'entretien et de suivi des sites de « sports nature ».

Les Boucles de Netcha sont tracées et entretenues par la province Sud.

